

2^{ème} Edition du forum douanes-entreprises : Créer une synergie douaniers-entrepreneurs

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 16 FEVRIER 2022

1038

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Attribution des logements sociaux



Le ministre Kamena magnifie le Mali Kura



Assiégé depuis des mois : Mondoro lance un S.O.S



Professionnalisation des éleveurs : Investir dans la transformation du bétail en viande



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

15 Fev.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

927

Nouveaux cas confirmés

21

Nouveaux guéris

177

Nouveaux décès

01

Au cours des dernières 24 H

14 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
1117 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 286

Guéris

28 214

Décès

717

dont 944 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.13



P.18



P.24



/ Une /

Attribution des logements sociaux : Le ministre Kamena magnifie le Mali Kura

P.4

/ Brèves /

La France continuera de combattre le terrorisme au sahel : Mais pas au Mali, selon Le Drian

P.11

Après l'expulsion de Diadié A. Sankaré des locaux du CNPM : L'huissier commis visé par une plainte pour faute professionnelle

P.11

Unité africaine : Un leurre réalisable ?

P.12

Mali : Consultations en cours autour du nouveau projet de charte de la Transition

P.12

MALI : La bataille fait rage au portillon du CNT

P.13

Mali : Violents affrontements entre groupes terroristes au nord du pays

P.13

/ Actualité /

Conseil Malien des Chargeurs de Kayes : Le président Boubacar Niang définitivement confirmé

P.16

Aménagement de la route 117 de Kalaban Coura : Le cri de cœur des habitants riverains

P.17

Zeme Edition du forum douanes-entreprises : Créer une synergie douaniers-entrepreneurs

P.18

Professionnalisation des éleveurs : Investir dans la transformation du bétail en viande

P.20

Assiégé depuis des mois : Mondoro lance un S.O.S

P.21

Caisse Nationale d'Assurance Maladie : Bientôt la Certification ISO

P.22

/ Politique /

Assises nationales de la refondation : Le rapport final remis au Président de la Transition

P.24

Non-reconnaissance des autorités de la Transition à partir du 25 mars : Yelema en désaccord avec le cadre d'échange

P.25

/ Culture & société /

Festival AG'NA : La 3ème édition se tiendra du 22 au 26 février 2022 à Koulikoro

P.26

/ International /

À Hong Kong : La stratégie «zéro Covid» à l'épreuve d'Omicron

P.27

Tchad : La marche pour la dignité et la justice empêchée par la police

P.28

/ Sport /

Coupe du monde féminine de basket-ball : Le Mali reste à quai

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Attribution des logements sociaux

Le ministre Kamena magnifie le Mali Kura

Hier, n'importe quel ministre aurait pu se glorifier de la publication d'une liste de plus de 2000 bénéficiaires de logements sociaux avec des contestations portant sur moins de 20 noms. Mais pour le ministre Bréhima Kaména et les plus hautes autorités de la Transition, il faut zéro réclamation. Et surtout, il ne saurait être question de traiter par le mépris les contestations, même farfelues venant de citoyens maliens. Et également il ne saurait non plus être question de passer en force en arguant du fait du prince. Tout doit être clair et net même si de nombreux reproches, formulés directement ou par médias interposés, sont plutôt farfelus.

Ainsi donc, le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, pour couper court à toute rumeur a publié, tard dans la nuit d'hier le communiqué N° 2022-1/MUHDATP-SG ainsi rédigé « **Suite à la transmission de**

la liste définitive des bénéficiaires de la 2ème tranche des 12 566 logements sociaux de Bamako par la commission d'attribution, quelques anomalies ont été signalées au Ministère et à travers les médias. Le ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, dans un souci de totale transparence, décide : le processus d'attribution est suspendu afin de procéder aux vérifications nécessaires ; ladite commission est dissoute ».

Cette décision, sans nul doute, témoigne de l'humilité et de la volonté d'écoute des plus hautes autorités de la Transition pour lesquelles chacun compte et toute réclamation doit être entendue.

Tout en saluant cette nouvelle posture d'écoute et de respect des citoyens, Malikilé, qui a poursuivi ses investigations, a abouti à

des observations préliminaires.

En effet, il a été soutenu que les prétendus responsables de la seule association, parmi de nombreuses autres de défense du droit au Logement qui s'est plaint, seraient de moralité plus que douteuse. Selon l'activiste Abdoul Niang, ceux-ci n'ont pas encore rendu compte des 200 logements qui leur ont été attribués lors de l'opération qui a précédé celle en cours. Mieux, dira l'activiste, ils auraient été entendus à la gendarmerie sur plainte d'un demandeur de logement qui aurait été grugé après avoir versé plus de 2.000.000 de nos francs pour obtenir un logement. En multipliant cette somme par 200, on peut facilement comprendre la raison de leur courroux. Faut-il perdre du temps pour écouter les élucubrations venant de personnes à la moralité si douteuse ? Il faut être patient, sûr de soi et fort de caractère pour le faire. Comme le gouvernement de la Transition.



Ensuite, et cela tombe sous les sens, la meilleure façon de tricher et de favoriser des proches aurait consisté à annuler toutes les demandes existantes et exiger le dépôt de nouvelles demandes qui incluraient des proches. Mais non ! Dans un souci d'équité, le ministre Kamena a validé les listes déposées avant son entrée en fonction et n'a pas changé la commission d'attribution qu'il a trouvée sur place. Une telle ouverture d'esprit n'est pas fréquente et est à saluer. Il a préféré laisser la commission, qui est composée de représentants de nombreux ministères, de la société civile et des consommateurs, aller au terme de ses travaux. Et de la juger sur pièces.

A regarder de près, les critiques formulées sont un tourbillon dans un verre d'eau. Que reproche-t-on en effet à la liste publiée ? D'abord des mensonges flagrants sur de prétendues attributions de logements. Par exemple à Abdel Kader Maiga, membre du Comité stratégique du M5-RFP qui a démenti la rumeur sans être... démenti. Clair et précis, il a déclaré « **Je n'ai jamais postulé pour un logement social et personne ne m'a informé ou envoyé une décision d'attribution de logement social. Donc, je ne me reconnais dans rien** ». Ceux qui ont colporté ces contre-vérités ignorent-ils que des homonymies existent ? A se demander à qui profite le mensonge pour ne pas dire le crime. Les mêmes remarques valent pour le prétendu fils de Me Mountaga TALL, qui s'appelle, selon nos investigations, Mohamed Mountaga et non

Mahamadou Mountaga le bénéficiaire d'un logement.

Certains des nouveaux chevaliers blancs, présents par effraction au CNT, ont été rapidement remis à leur place par ceux qui les connaissent et qui se demandent de quelle éthique ils peuvent se prévaloir pour donner des leçons de morale.

Si, on n'y prend garde, le délit de patronyme risque de s'installer au Mali. Car à lire ou écouter certains nouveaux moralistes, avoir le même nom de famille qu'une personnalité ou

une autorité fait d'un citoyen un paria de la République.

Le Mali Kura rejette sans doute toute forme de favoritisme mais il ne dit pas que les membres du M5-RFP n'ont droit à rien au Mali. En effet, des naïfs qui se croient malins se sont mis à répertorier les rares membres du M5-RFP parfaitement éligibles, pour les vouer aux gémonies. Que voulaient-ils ? Faire de ceux-ci des sans-droit pour s'être battus pour la dignité du Mali ?

Enfin, une peur insistante nous tenaille à Malikilé. Comment peut-on considérer à l'avance, que le fils majeur d'un ministre est nécessairement riche si l'on ne considère que le ministre doit voler pour s'enrichir. Ce paradigme doit cesser et les maliens doivent s'habituer à voir des ministres vivre normalement avec des enfants qui vivent normalement. Et qui pourrait par conséquent être éligible à l'obtention d'un logement social. Voilà le Mali Kura de nos rêves.

Aucune œuvre humaine n'étant parfaite, il appartient désormais au ministre Kamena de redresser les rares torts ou erreurs et de n'en laisser aucun perdurer. Conformément au vœu du Président de la transition.

En attendant chapeau bas pour la transparence et l'humilité.

■ Moctar SOW



FIGARO DU MALI



COMMUNIQUE DU PARTI FAD RELATIF À L'ATTRIBUTION DE LA 2ème TRANCHE DE BAMAKO DU PROGRAMME DES 12.566 LOGEMENTS SOCIAUX

Le Bureau politique du parti FAD a constaté avec d'énormes regrets un manque d'éthique dans l'attribution de la deuxième tranche de Bamako du programme gouvernemental des 12.566 logements sociaux réalisés à N'Tabacoro dont la liste des 2218 bénéficiaires a été publiée le 09 février 2022. A ce manquement, s'ajoutent le népotisme et le favoritisme dans l'attribution desdits logements sociaux.

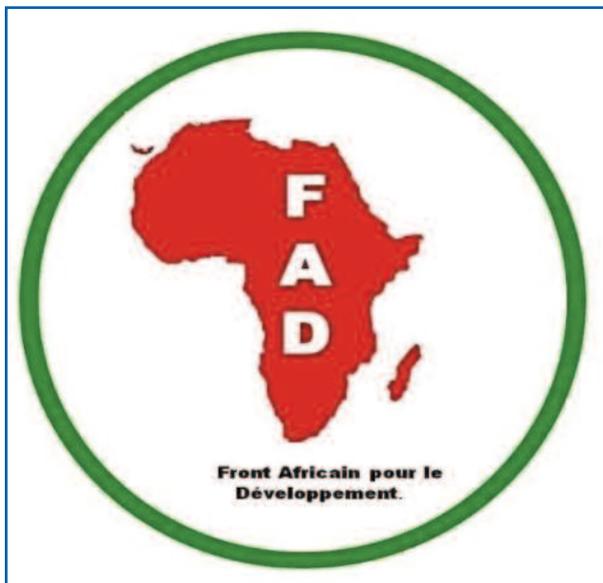
Le FAD rappelle qu'une telle action d'attribution des logements devrait être conduite de façon limpide et destinée aux personnes qui sont dans le besoin.

Dans la dynamique de l'avènement d'un Mali « Koura », dont le socle serait l'éthique, la considération de nos valeurs sociétales, le Parti FAD demande l'annulation pure et simple de la décision n°031/MUH-DATP-SG fixant la liste des bénéficiaires des 2218 logements sociaux et sollicite l'ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités. Le FAD, à l'instar de ses communiqués précédents appelle toutes les filles et tous les fils du Mali à l'union sacrée au tour de la République en ce moment très sensible de la vie de notre Nation. Il demeure et restera toujours mobilisé pour la réussite de la transition.

Fait à Bamako, le 15 février 2022

1ère vice-présidente

Zeinabou MAIGA



Casimir Sangala



Takuba c'est fini ! Bon retour chez vous. Barhane attend les députés et les sénateurs, mais est entrain de faire ses valises.

Actus APEJ Gao

Suivi des jeunes bénéficiaires

Ce mardi 15 février 2022, la Coordination Régionale de l'APEJ-Gao a effectué le suivi des jeunes placés en Stage de Qualification Professionnelle et ceux en Stage de Formation Professionnelle dans le cercle de Gao. Parmi les structures visitées, nous avons :

- Pour le Stage de Formation Professionnelle : CSREF DE GAO, CSCOM DE SOSSOKOIRA, CSCOM ALJANABANDIA, la Direction Régionale des Transports Terrestres et Fluviaux et la Direction Régionale de la Santé.

- Pour le Stage de Qualification Professionnelle : l'ECOLE PRIVEE NAATA et l'ONG GREFFA.

Jeunes, investissons pour votre emploi !



Ammy Baba Cisse



Ce n'est pas la peine d'ouvrir des enquêtes, puisqu'elles ne se referment jamais au Mali.

Dans un combat si les vainqueurs ne profitent pas, qui doit profiter? Ah le malien est paradoxal. Ceux qui vivent sont ceux qui luttent!

Amadou Sanogo



Le programme des logements sociaux à été une belle idée, car le but était de caser la couche démunis de notre société...

Parmi ceux qui dénonce aujourd'hui dans la foulée l'attribution illégales de ces logements peuvent-ils jurer la main sur le cœur qu'ils n'ont pas des connaissances détenteur d'une de ces maisons malgré sa situation d'aisance sociale et à fini par le mettre en location ?

Les logements sociaux sont faits pour la couche démunie, quid ceux qui planifient et modifient déjà les leurs en étage ou villa duplex ? La pétrification de ce pays est que chacun(e) se tait sur ses méfaits et ses proches parents, et pour les autres ils réclament la justice.

Au nom de l'honnêteté de tous, l'État doit ouvrir une enquête sur tous précédents logements sociaux attribuées jusqu'à nos jours, en fin de rectifié cette injustice profonde, vous verrez que beaucoup des

têtes dénonciateurs d'aujourd'hui tomberont.
Tâchons d'y réfléchir A. SANOGO



■ Bina Sogoba



Diabali aujourd'hui l'armée Malienne a tué 20 terroristes et plusieurs motos saisies. Source habitants.

Il a été rafoulé par la police ce matin à aéroport international Modibo Keita. Les bonnes choses viendront avec la transition.

■ Abdoul Momini Bokoum



CNT
Le directeur de Cabinet et le Syndicat en guerre
... Transition allons seulement

■ Kassim Traoré



#Affaires logements sociaux : Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta vient d'ordonner l'ouverture d'une enquête pour l'attribution récente des logements sociaux.

■ Renouveau FM/TV



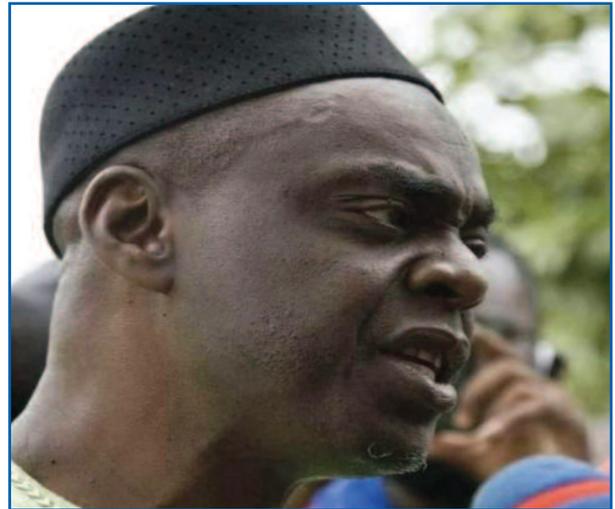
Issa Kaou Djimé Bloqué à l'aéroport International Modibo Keita
Le président de l'ACRT en partance pour Paris a été empêché de monter à bord ce soir à l'aéroport international Modibo Keita. Selon les informations que nous avons recueillies, M Djim devait se rendre à Paris pour remercier ses militants pour leur soutien.
À son arrivée à l'aéroport, l'accès à l'avion lui a été refusé et selon lui, aucune explication ne lui a été donnée. Kaou Djim affirme s'être rendu à Abidjan il n'y a pas si longtemps et dit être dans une incompréhension totale face à ce qu'il qualifie d'atteinte grossière à ses libertés les plus fondamentales consacrées par la constitution ma-

lienne { Liberté d'aller et de venir }.

Rappelons que M. Djim avait été condamné à 6 mois de prison avec sursis, condamnation dont il a fait immédiatement appel. Légèrement, il se dit donc libre de ses mouvements.

À SUIVRE...

Source : OM INFO



■ Mercato foot zone Afrique



| La CAF va lancer sa Super Ligue !

- Chacune des 24 équipes qui participeront à la Super League de la CAF recevra 1 million de dollars US à titre de frais de participation.
- Le gagnant recevra 10 millions de dollars américains
- Les matchs vont se jouer dans les Stades de 1ère classe.
- Le VAR sera utilisé tout au long de la compétition
- Le vainqueur représentera l'Afrique à la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA

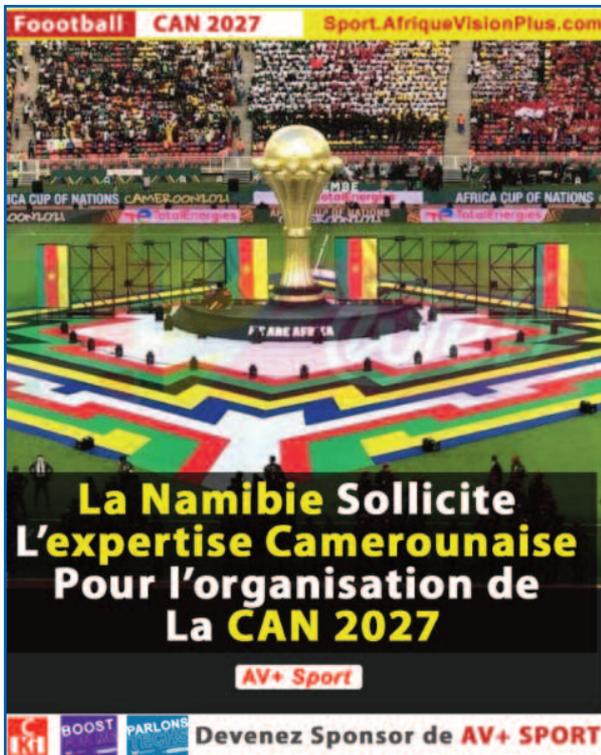


■ Afrique Vision + Sport



La Namibie sollicite l'expertise camerounaise pour l'organisation de la CAN 2027

Le Coupe d'Afrique des Nations 2027 aura lieu, sauf changement, en Namibie et au Botswana. Dans ce cadre, le gouvernement namibien a sollicité l'expertise du Cameroun pour se mettre au pas de ce grand événement sportif continental.



■ Bamako Niarela



Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao maintiennent toujours leurs sanctions contre Bamako en fermant leurs frontières avec le Mali, la compagnie Air France a, elle, repris ses 14 vols hebdomadaires vers ce pays. Comme l'avait révélé Jeune Afrique, le 25 janvier, Emmanuel Macron avait fait savoir aux dirigeants de la compagnie, détenue à 14 % par l'Etat français, qu'il ne souhaitait pas, compte tenu des sévères sanctions prises par l'organisation sous-régionale, que les liaisons vers cette destination reprennent dans l'immédiat.



■ Moustaph Maiga



J'AI RENCONTRÉ CE DEBUT D'APRÈS-MIDI, POUR LA PREMIÈRE FOIS DE MA VIE, LE PROCUREUR DE LA COMMUNE 4, un des rares Procureurs qui a marqué de son empreinte indélébile son passage dans une juridiction de ce pays !

Le riverain de ce Parquet de Justice, à qui je demandais de l'aide pour retrouver le local, m'avait bien regardé et s'autorisa lui aussi à me demander qui je cherchais, feignant sûrement de savoir ce que j'allais faire plutôt là-bas.

Je lui révélai que je cherchais bien le Procureur TOURÉ, avant qu'il ne m'exige de lui féliciter sincèrement et personnellement, pour avoir assaini un tant soit peu le réseau social malien et de faire rapprocher la justice des justiciables, comme le clame leur jargon.

J'ai découvert un Parquet de Justice exigu, un rôle journalier qui débordait mais un personnel très très actif qui, sans trop de sécurité pour le nombre d'affaires et les clients de grand acabit qui y passent, se démène sans trop se soucier de ce paramètre, jugeant certainement que leur meilleur bouclier se trouvait dans le satisfecit qu'une bonne frange de l'opinion malienne lui réserve depuis quelques temps.

Le Procureur TOURÉ ? Dans son costume jamais sans cravate (comme Amadou Kodio), une pile de codes dans un bureau extrêmement sobre et modeste qui supplante les hauteurs de Hamdallaye, sent une foi inébranlable de quête de justice et de mesure pour notre objectif de faire 24 H chrono avec lui ! À suivre ...



■ YBC-Communication



#YBC/YB

Coopération Mali-Turquie

A l'invitation du ministre de l'Environnement, de l'assainissement et du développement durable, Modibo KONE, une grande entreprise turque, ATLAS, séjourne dans notre pays. Intervenant dans le traitement et la transformation des déchets, les BTP, la production d'énergie, le transport et la finance, ATLAS entend développer un nouveau type de partenariat avec notre pays basé sur la prise en compte de nos préoccupations. Conduite par son patron, ac-

compagné de son adjointe et de deux techniciens, la délégation a eu une séance de travail avec le ministre Modibo KONE qui lui a ouvert les portes de ses collègues en charge de l'énergie, du transport, de l'économie et de la marie du district.

Dans le cadre de l'assainissement de Bamako et de Kati, la délégation effectuera une visite de terrain au niveau des dépôts de transit de Lafiabougou et du CFP et de la décharge finale de Noumoubougou. Avant de rentrer, la délégation sera reçue par le Premier ministre Chef du gouvernement Dr Choguel Kokala Maïga.

Recevant ses invités, le ministre Modibo KONE a rassuré les nouveaux partenaires que l'accompagnement de l'état ne leur fera pas défaut et que tous les services techniques seront mobilisés pour un partenariat gagnant gagnant. D. Yossi/Ccom MEADD



#YBC/YB
Sa travail !



■ Kadiolo actu



Le Tata: muraille en terre battue construite vers 18eme siècle par Tieba et Babemba pour défendre la ville contre les agresseurs. La toute dernière enceinte avait un périmètre de 9,5 km, épais de 6m à la base, 2 m au sommet, d'une hauteur Variant de 4 à 6 m et comptait 5 grandes portes verrouillées.

Grâce au Tata, Sikasso défia les troupes de Samory Touré et résista pendant une quinzaine de jours à l'assaut de l'armée coloniale française.



■ Mali Actu



Des hommes armés ont vandalisé en fin de semaine dernière, le centre de santé communautaire de Tadjalat situé dans la localité de Tessit à Gao. Selon les témoignages, des hommes armés cagoulés ont fait une incursion dans la citée le samedi 06 février dernier.



Au moins 4 soldats maliens ont trouvé la mort et 3 autres blessés, dimanche, dans une attaque à l'engin explosif improvisé contre une patrouille de l'Opération Kélétygui 2, suivie de tirs dans le cercle de Kignan, région Sikasso, au sud du pays, a annoncé lundi soir la télévision nationale du Mali.



■ Boubacar Païtao



#SANSTABOU : Personne ne peut nous faire oublier l'appel téléphonique entre le Haoussa et le borne de la Lagune.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

La France continuera de combattre le terrorisme au sahel : Mais pas au Mali, selon Le Drian



Ces déclarations, lundi soir sur France 5, interviennent quelques heures après une réunion par visio-conférence des ministres des Affaires étrangères européens et à la veille d'une rencontre entre Emmanuel Macron et trois de ses homologues sahéliens : le Nigérien Mohamed Bazoum, le Tchadien Mahamat Idriss Déby et le Mauritanien Mohamed ould Ghazouani,

Le président de la République a souhaité que l'on se réorganise mais on ne part pas », insiste Jean-Yves Le Drian. « Si les conditions ne sont plus réunies pour qu'on puisse être en mesure d'agir au Mali, on continuera à combattre le terrorisme à côté, avec les autres pays du Sahel qui sont tout à fait demandeurs », a expliqué le ministre français des Affaires étrangères.

Aux yeux de Paris, les conditions ne sont plus réunies pour que la France maintienne son action militaire au Mali. Le maintien de la junte militaire au pouvoir et l'arrivée des mercenaires russes de Wagner, que Jean-Yves Le Drian estime au nombre de 1000 aujourd'hui, semblent constituer des lignes rouges qui ont été franchies.

La crise avec le Mali impose à la France un difficile jeu d'équilibriste. Après un long travail diplomatique français, une dizaine de pays européens sont aujourd'hui mobilisés dans la task force Takuba, ce groupement de forces spéciales qui devait prendre la relève de Barkhane. L'annonce d'un retrait du Mali mettrait donc un terme à une expérience unique, dont se targuait Paris.

Une source proche de l'Élysée affirme que les pays partenaires souhaitent poursuivre cette expérience mais où ? Le Niger, qui accueille depuis novembre 2020 un poste de commandement avancé de Barkhane et de ses partenaires sahéliens, est peu séduit par l'idée. La Mauritanie a maintenu jusque-là une certaine neutralité vis-à-vis de la situation malienne.

Quant au Burkina Faso, l'incertitude reste grande depuis le coup d'État du 24 janvier. Bien que l'état-major français multiplie les appels du pied en communiquant, ces dernières semaines, sur les succès militaires de l'armée burkinabè, soutenue par Barkhane, la junte ne s'est pour l'heure pas exprimée. Le lieutenant-colonel Damiba, récemment promu président, n'a en tout cas pas été convié à la rencontre de demain entre Emmanuel Macron et trois de ses homologues sahéliens.

Source : RFI

Après l'expulsion de Diadié A. Sankaré des locaux du CNPM : L'huissier commis visé par une plainte pour faute professionnelle



Le 02 février 2022, l'équipe Diadié dit Amadou Sankaré est expulsée manu militari des locaux du Conseil National du Patronat (CNPM) par les soins d'un huissier de justice. Et, selon les explications qui nous sont parvenues, c'était sur ordre du Procureur du Tribunal de la Commune IV, suite à l'arrêt de la Cour Suprême sur la situation conflictuelle consécutive au renouvellement du bureau. Cette haute juridiction a en effet annulé l'ordonnance gracieuse que le même tribunal avait en son temps émise en faveur de l'équipe de Diadié aux fins de s'installer dans les locaux du patronat, suite à son élection le 26 septembre 2020. La Cour Suprême, par son arrêt N°508 en date du 23 décembre 2021, a cassé sans renvoi l'arrêt N°176 du 23 avril 2021 de la Cour d'Appel de Bamako, confirmant l'ordonnance gracieuse N°180 du 9/10/2020 en déclarant irrecevable la requête d'expulsion introduite par le camp Sinsy. Sauf que ladite décision n'avait pas d'effet exécutoire. Et le Procureur du Tribunal de la Commune IV, contrairement à ce qu'on a tenté de faire croire, selon nos sources, n'a jamais ordonné l'intervention d'huissiers. Cependant, si l'huissier en question a échappé à un mandat de dépôt suite à une intervention de ses confrères, une plainte en bonne et due forme aurait été déposée contre lui pour faute professionnelle sur fond de suspicions d'intention d'humilier les occupants des lieux et de créer la confusion dans l'opinion publique. En attendant la suite, selon les mêmes sources, l'équipe de Diadié Sankaré s'apprête à récupérer les nouvelles clés.

Amidou Keita / Source : Le Témoignage

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Unité africaine : Un leurre réalisable ?



Grand souhait et ardent désir des pères des indépendances noires africaines, l'unité africaine des peuples qui s'esquisse désormais de fil en aiguille à l'horizon avait toujours été cette grande chimère continentale ayant fait le bonheur des ex-puissances coloniales.

Cependant, depuis la succession d'événements aussi imprévisibles qu'ahurissants, qui secouent présentement la région ouest africaine, l'Afrique toute entière est tenue en haleine et compte bien s'inspirer de la tournure invraisemblable de cet épisode retentissant en cours et qui risque de consacrer le renouveau d'un continent historiquement pillé et marginalisé. Ce renouveau africain est surtout le résultat de l'échec patent d'une France-Afrique obsolète, qui exaspère aux quatre coins du monde et irrite même certains grands hommes d'Etat français qui s'inquiètent de l'escalade de désamours que suscite actuellement leur nation aux yeux du monde. Pourtant, certains gouvernements de pays africains tardent mordicus à se laisser emporter par les vagues du changement annonciatrice d'indépendances recouvrées, extasiant ainsi une jeunesse ouest africaine consciente du danger existentiel qui plane sur leur région. Le tocsin a en effet été sonné conjointement par cette jeunesse vent debout et des sociétés civiles autrefois résignées et logées dans une torpeur résultant de la kyrielle de drames sécuritaires auxquels le Mali, le Niger et le Burkina sont sujets depuis une décennie. Toutes choses à l'origine de cet éveil forcé des consciences quasi-généralisé, conduisant à des insurrections populaires et des vindictes populaires ayant déjà eu raison de plusieurs régimes et ne tarderont probablement pas à conjuguer au passé les quelques restants. Cette grande lutte à l'unisson se singularise foncièrement par le soutien populaire des peuples aux autorités transitoires qui ont osé franchir le Rubicon avec l'ex puissance coloniale qui peine à réaliser ce qui lui arrive. Par ailleurs, cette unité des peuples africains qu'on croyait chimérique ne semble pas si utopique que ça et force est d'admettre aujourd'hui que preuve en a été faite ces derniers temps par les populations de l'Afrique de l'Ouest, vraisemblablement déterminées à emboucher la même trompette pour clamer haut et fort un ras-le-bol face aux ingérences extérieures et leur propension à soutenir la mauvaise gouvernance.

En tout cas, en Afrique et particulièrement dans sa région Ouest francophone, on commence à comprendre qu'on est plus victime de notre propre suicidaire laxisme que des manigances extérieures, qui ne peuvent prospérer que dans la division et le manque de solidarité entre nations africaines.

Ousmane Tiemoko Diakité / Source : Le Témoignage

Mali : Consultations en cours autour du nouveau projet de charte de la Transition



Des membres du Conseil National de Transition (CNT) poursuivaient, ce lundi 14 février, à Bamako, les consultations au sujet du nouveau projet de la charte de la Transition présenté par le gouvernement. Des responsables de partis politiques et membres de la société civile se présentent devant une commission pour donner leurs points de vue sur le projet qui doit remplacer la charte en vigueur depuis septembre 2020, devenue – de fait – caduque, puisqu'elle avait fixé à 18 mois la durée de la Transition, durée qui ne peut plus être respectée.

Le nouveau projet de loi ne donne pas clairement la date des futures élections présidentielles et législatives et se contente de préciser que la durée de la Transition est fixée conformément aux recommandations des dernières Assises nationales de la refondation. Celles-ci avaient donnée une fourchette de six mois à cinq ans de transition.

BRAS DE FER

Le sujet donne lieu, d'une part, à un bras de fer entre les autorités maliennes et une partie de la classe politique locale, et d'autre part, avec la CEDEAO ainsi qu'une partie de la communauté internationale. La certitude, c'est que la durée de Transition fixée à 18 mois dans la charte précédente – qui sera bientôt caduque – ne pourra pas être respectée, les élections ne pouvant plus se tenir avant fin février 2022. Autre remarque, dans le projet de loi, le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, ne pourra pas être candidat aux futures élections présidentielles et législatives.

AMNISTIE

C'était déjà le cas dans la version de la charte encore en vigueur pour quelques temps. Le poste de vice-président est supprimé, et en cas de vacance de la présidence ou d'empêchement, les fonctions seront assurées par le président du CNT, actuellement le Colonel Malick Diaw. Dans cette charte, qui tient lieu d'acte fondamental de la période de transition précédant un retour des civils à la direction de ce pays, il y a une proposition d'adoption d'une amnistie. Elle concerne « tous les acteurs ayant participé aux événements du 18 août 2020 et du 24 mai 2021 », autrement dit, les deux derniers coups d'État.

Source : RFI

MALI : La bataille fait rage au portillon du CNT

L'ouverture annoncée du Conseil National de Transition à de nouveaux entrants est passée par là, provoquant une ébullition au sein des états-majors des formations politiques qui s'estiment éligibles à la démarche. Il s'agit, tenez-vous, de vingt-six (26) sièges de conseillers en jeu, qui permettront de porter l'organe législatif de Transition à 147 membres, motif parmi tant d'autres de relecture de la Charte qui en fixe le nombre à 121. Le quota de répartition des sièges à pourvoir n'est pas connu mais les prétendants commencent à se bousculer au portillon des directions de partis politiques et les grandes manœuvres ont été déclenchées. À un point, tel que d'aucuns redoutent et n'excluent pas une affectation de leur cohésion interne par les convoitises. C'est pourquoi beaucoup de formations, selon nos confidences, ont tendance à renoncer à leur quota pour préserver leur quiétude in-



terne tout en laissant le soin aux prétendants de tenter par leurs propres entrées d'arracher un siège au CNT.

Source : Le Témoin

Mali : Violents affrontements entre groupes terroristes au nord du pays

Des violents combats dans le Nord malien opposent, depuis le début du mois, deux courants terroristes rivaux dans le Sahel. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) d'une part, lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique et d'autre part, la branche locale du groupe Etat islamique dans le grand Sahel (EIGS). Ces combats ont déjà fait des morts dans les deux camps et aussi parmi les civils selon RFI.

Les affrontements entre le GSIM et l'État islamique au Sahel se concentrent dans la zone dite des «trois frontières», (Mali-Burkina-Niger) et plus précisément dans la région de Gao, autour de la commune de Tessit. Dans un premier temps, c'est le GSIM qui a pris le dessus, grâce à de nombreux renforts venus du centre du Mali et du

Burkina Faso.

Mais depuis lundi 14 février 2022, les combattants de l'État Islamique basés, pour la plupart, au Niger et au Burkina, font un retour en force dans la zone de Tessit, qu'ils contrôlaient depuis plusieurs mois. Les combats ont déjà fait des morts dans les deux camps mais aussi parmi les civils et ne sont pas terminés.

Le GSIM et l'EIGS ont exécuté des civils accusés de collaborer avec le groupe rival, selon David Baché de RFI. Au moins huit personnes ont été tuées, sinon davantage, selon certaines sources.

Les protagonistes ont d'ailleurs posé des ultimatums aux habitants de la zone. Ces derniers sont sommés de partir dans les 24 ou dans les 72 heures sous peine d'être considérés comme des combattants ennemis. Dans certaines localités, habitations, écoles, centres de santé et châteaux d'eau ont été détruits. On rapporte aussi des pillages mais à l'heure aucun bilan fiable n'a pu être recoupé.

Par Lassané Sawadogo (stagiaire) / Source : wakatsera





Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforcerons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



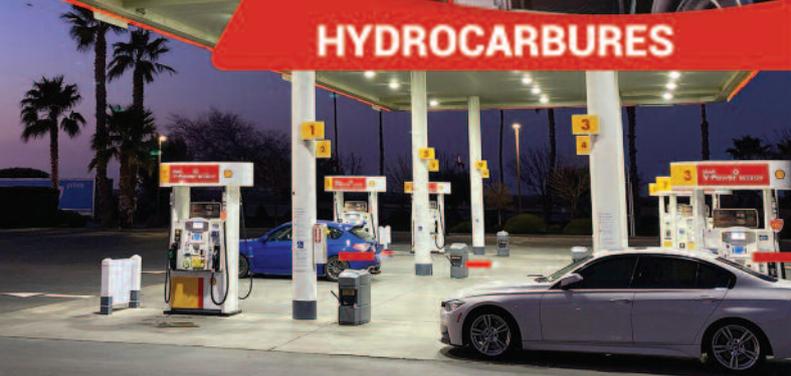
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



MOBILIER DE BUREAU





Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Conseil Malien des Chargeurs de Kayes : Le président Boubacar Niang définitivement confirmé

Jusqu'au bout du suspense ! Le bras-de-fer pour le contrôle du Conseil Malien des Chargeurs de Kayes n'aura connu son épilogue qu'en ultime instance, devant la Section Administrative de la Cour Suprême. C'est en dernier ressort, en effet, que la liste conduite par l'opérateur Boubacar Doucouré a été définitivement déboutée de ses prétentions de faire annuler le résultat du scrutin d'Octobre dernier, qui consacrait la réélection du président sortant, Boubacar Niang, avec 19 suffrages contre 16 voix pour le camp adverse sur un collège de 35 votants au total. Ce triomphe sera toutefois l'otage des épisodes d'une longue bataille judiciaire perdue d'abord au Tribunal Administratif avant de connaître un dénouement définitif, avec la confirmation du verdict initial, le 10 février 2022. Et pour cause, les motifs de contestation exposés par-devant la plus haute juridiction n'ont pu prospérer et les arguments avancés ont été battus en brèche les uns après les autres dans le dernier jugement rendu par la Section administrative.

Les griefs soulevés ont trait essentiellement à la violation, par la commission administrative, des critères d'éligibilité et de qualité d'électeur ainsi qu'au manquement des vainqueurs aux normes numériques de composition des listes ou encore au défaut de notification des suites données à leurs re-

quêtes par l'administration. En rejetant à nouveau la myriade de récriminations soumises à son arbitrage, la Cour Suprême consacre par son verdict à la préservation des jalons posés par l'équipe sortante et la continuité d'un premier quinquennat crédité par les acteurs du secteur de nombreuses initiatives éloquentes

parmi lesquels le renforcement de leurs capacités à travers diverses formations en rapport avec le Tarif extérieur commun, le Code des douanes, l'Accord de facilitation des échanges, la mise en œuvre des directives communautaires relatives aux normes de passage, etc.

Au nombre des précieux acquis à consolider pendant les cinq prochaines années figurent par ailleurs les fructueux partenariats noués avec de nombreux acteurs du domaine des transports, dans l'option d'une meilleure exploitation du secteur par ses représentants de la première région.

Somme toute, le président réélu avait déjà annoncé les couleurs de son nouveau mandat à travers le grand optimisme que lui inspire le secteur ainsi que par les ambitions qu'il nourrit pour son épanouissement. Celles-ci sont notamment déclinées en trois axes principaux dont la relecture des textes en vue de corriger les insuffisances dans le fonctionnement des démembrements régionaux du CMC, la sécurisation et la fluidité des différents corridors d'accès à la 1ère région, puis la promotion de l'exportation des produits locaux pour lesquels la Région de Kayes jouit d'avantages comparatifs.

A KEÏTA
Source : Le Témoin



Aménagement de la route 117 de Kalaban Coura : Le cri de cœur des habitants riverains

La jeunesse de Kalaban Coura Kôkô, réunis au sein du collectif des habitants riverains de la route 127 ont mené une activité de remplissage et de raccordement des dégradations de ladite voie, le dimanche 13 février 2022. Une occasion pour les habitants de ce quartier de mettre en exergue tout le calvaire qu'ils vivent à cause de l'état de cette route. C'était en présence des légitimités traditionnelles et des représentants des élus locaux.



Longue de près de 2 kilomètres, la rue 127, faisant jonction Daoudabougou-Kalaban Coura en aboutissant au boulevard de 30m de Niamakoro, autrement connue sous le nom de « Fourabola Mama carré », « Douanier Mahamane ka carré » ou encore « Attiéké carré » est toujours dans un état de délabrement malgré sa longueur et sa position stratégique. Pour rendre un peu praticable, les habitants riverains de ladite voie réunis au sein du collectif des habitants riverains de la route 127 ont, comme d'habitude, procédé à une journée de travail collectif et civique le dimanche 13 février 2022. Cette activité avait pour but de remplir et raccorder les parties les plus dégradées de la route. Cette activité a été rendue possible, selon les initiateurs, grâce à de longues périodes de cotisations et d'économies en plus d'autres gestes de bonne volonté de certaines personnes du quartier. Une initiative certes salutaire, mais ne comblant pas les attentes de la population qui s'attendent à un bitumage longtemps promis

par les différents régimes successifs. Estimé à près de 808 408 120 FCFA, le collectif ne disposant pas ce moyen avait, à l'époque, récolté à travers une cotisation des familles riveraines la modeste somme de 465 000f afin de manifester son attachement pour le projet auprès des décideurs. Après, des années se sont succédées sans qu'aucune action concrète ne soit posée dans ce sens.

Lors du travail collectif de ce dimanche, le représentant des chefs coutumiers, Moctar Traoré, ainsi que la représentante des femmes du quartier ont rappelé toutes les difficultés dont vive au quotidien la population de Kalaban Coura de par l'état de dégradation de cette route. Une occasion pour ces deux personnes de lancer un cri de cœur à l'endroit des plus hautes autorités du pays concernant cette problématique de route. Pour sa part, le secrétaire général du collectif des riverains de la route 127 de Kalaban Coura, M. Modibo Bagayoko, a rappelé que cette route date de 1976. D'ailleurs, c'est l'importance de cette

route dans le quotidien des habitants qui a conduit, selon lui, à la création du collectif des riverains en 2013 qui a, à son actif, plusieurs activités de réparation sur les parties fortement endommagées, les activités d'assainissement, le curage du lit du marigot qui traverse la rue etc.

Après les démarches auprès du Ministère des Transports, le 29 mai 2014, qui ont conduit à une mission d'évaluation avec deux devis estimatifs, dont le plus élevé était de 808 408 120 FCFA, l'heure est maintenant à la concrétisation de ce projet pour le bénéfice des populations. C'est pourquoi, le secrétaire général a invité toutes les personnes de bonne volonté pouvant faire quelque chose pour réalisation de ce projet à se manifester pour soulager la souffrance de la population de Kalaban Coura.

Issa Djiguiba
Source : LE PAYS

2^{ème} Edition du forum douanes-entreprises : Créer une synergie douaniers-entrepreneurs

Le Premier ministre, Choguel Kokalla Maïga, a présidé, le mardi 15 février 2021, la cérémonie de lancement de la 2^e édition du Forum Douanes-Entreprises. C'était en présence du ministre de l'Economie et des Finances, du directeur général des douanes et de plusieurs partenaires du Mali.



A l'entame de son intervention, le ministre de l'Economie et des Finances, Alousseni Sanou, a saisi l'occasion pour remercier le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga pour avoir rehaussé l'éclat de cette cérémonie par sa présence malgré son agenda chargé. Le lancement de la 2^e édition du Forum douanes-entreprises a pour but d'informer les partenaires publics et privés de la Direction Générale des douanes sur les réformes douanières en cours au sein de son département. Il s'agit de : la réappropriation de la fonction d'évaluation des marchandises à travers le logiciel ASYVAL du système d'informations douanier (SYDONIA), la sélectivité automatique des contrôles douaniers sur la base de l'analyse du risque, l'internalisation du Centre d'Expertise Technique (CET), et enfin, la mise en œuvre du programme du statut d'opé-

rateurs économiques agréés. « **L'objectif de ces réformes est le renforcement du partenariat indispensable entre les services d'assiettes de l'Etat et le monde des affaires. Je demeure convaincu qu'à l'issue de cette journée, les partenaires de la douane auront une meilleure perception des mesures douanières nouvelles tendant à faciliter et stimuler les opérations économiques** », a-t-il dit.

Cette invention a été suivie par le projet de la plaquette sur la douane malienne. Cette projet a permis de mettre en exergue la vision de la douane malienne calquée sur administration moderne au service de l'Etat et des usagers, attentive à son personnel. Cette vision prend en compte : Les missions de la douane, la satisfaction des usagers et le bien-être du personnel. Les valeurs fondamen-

tales au cœur des actions des douanes maliennes rappelés à savoir le respect de l'éthique et de la déontologie qui sont exprimées dans la déclaration d'Arusha révisée (DAR), le code d'éthique et de déontologie de l'agent des douanes (décret 13-122/ P-RM du 31 janvier 2013. La transparence basée sur les instruments internationaux ratifiés par le Mali que sont l'accord sur la facilitation des échanges (AFE), la déclaration d'Arusha révisée (DAR), la convention de Kyoto révisée (CKR). Pour le douanier de tout grade, cette valeur s'exprime par la solidarité active entre les agents aussi bien au plan professionnel que social et la loyauté envers ses chefs et l'Etat. Il est à noter que cet projet a été un tremplin pour jeter un regard sur le mode de fonction de la douane, son organisation, sa vision et ses missions fiscales économiques et particulières

et quelques réformes en cours renforcées par quelques instruments internationaux ratifiés par le Mali.

A l'occasion de l'ouverture solennelle des travaux de la 2ème édition du forum douane-entreprises, Dr Choguel Kokalla Maïga, premier ministre, s'est réjoui de la forte mobilisation du monde des affaires autour de cet événement dont l'importance économique et stratégique pour notre pays n'est pas à démontrer. Il a saisi l'occasion pour adresser les remerciements du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, du Gouvernement et de la Nation à l'ensemble des opérateurs économiques pour les énormes efforts consentis dans le cadre du ravitaillement normal de notre pays en matière de denrées de première nécessité et de produits de tous genres nécessaires à son développement économique et social. « Cet engagement est un engagement hautement patriotique que le gouvernement apprécie à sa juste valeur. En effet, comme vous le savez notre pays se trouve à la croisée des chemins aujourd'hui, confronté à une crise multiforme, qui rappelle à chaque malien la nécessité de compter d'abord sur notre force, sur le génie créateur du peuple malien afin d'assurer la continuité de l'Etat et créer les conditions de son développement, de son unité, de sa souveraineté, de son indépendance. Dans ce contexte, les opérateurs économiques maliens avec la plus grande célérité et dans un sursaut patriotique ont répondu à l'appel de la nation en assurant le ravitaillement normal du pays soulageant ainsi notre brave population meurtrie par la crise. Des oiseaux de mauvaises augures avaient prévu que notre pays allait être asphyxié en 10 jours. Echec ! Diversification stratégique, initiative



active, élaboration d'un plan de riposte pour sauvegarder notre souveraineté et l'unité de notre pays, le tout sous la haute direction et l'impulsion du chef de l'Etat, président de la transition », a évoqué le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga.

En outre, il signe et persiste que le Mali a une vocation africaine, personne, aucun dirigeant politique ne peut désunir le peuple de ses frères de la sous-région et de l'Afrique. Le Mali depuis l'indépendance a choisi de se donner une vocation africaine, quel que soit le régime politique. Le Chef du gouvernement, a rappelé qu'en 2002 lorsque la crise ivoirienne avait éclaté, le président de la République du Mali d'alors, a dit en conseil des ministres que tous les ivoiriens qui se retrouveront à cause de cette crise sur le territoire malien doivent être considérés comme des maliens de plein droit. Et que les enfants ivoiriens qui se retrouveraient sur le territoire malien doivent être systématiquement pris en charge dans les écoles maliennes aussi bien publiques et privées.

C'était une décision politique et que les maliens ont respecté. Ça peut tout dire. « **Le gouvernement malien et les opérateurs économiques ont fait que nous avons réorienté nos importations sur d'autres ports. Il y a le port de Dakar qui a bénéficié de cette situation que nous avons maintenue. Mais plus, le gouvernement a fait des choix stratégiques de faire en sorte que notre pays ne soit plus prisonnier des crises politiques ou de désidérata d'un certain nombre de dirigeants africains qui ne comprennent pas souvent à cause de leur réalité interne ou à cause d'une mauvaise lecture de l'histoire. Nous devons plus d'être prisonnier de cette politique dont certains sont instrumentalisés d'ailleurs** », a-t-il martelé.

Dr Choguel Kokalla Maïga a enfin rassuré les partenaires étrangers de faire librement leurs affaires. Et de poursuivre que le peuple est un peuple cultivé, un peuple qui de la mémoire, un peuple qui sait ce qu'il veut, il sait d'où il vient, il sait ou est ce qu'il va et comment il doit y aller. « **La seule différence nous avons une direction politique sous la haute conduite du président de la transition qui a décidé que le peuple malien prenne son destin en main. Et que ses amis l'aident à réussir cette reprise de destin en main** », a-t-il souligné.

Pour conclure son intervention, Dr Choguel Kokalla Maïga, a également rendu hommage aux douaniers décédés dans l'exercice de leurs fonctions, et assuré que la patrie leur sera à jamais reconnaissante.

■ Ibrahim SANOGO



Professionnalisation des éleveurs : Investir dans la transformation du bétail en viande

Contribuer à la professionnalisation des éleveurs et à la mise en œuvre des conditions d'investissements du secteur privé dans la transformation du bétail en viande tel est l'objectif de la 5ème session ordinaire de pilotage du programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM). La cérémonie des travaux, a présidé, par le représentant du ministre de l'Industrie et du Commerce, Adama Yoro Sidibé.

Le programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM) est une initiative du ministère de l'Industrie et du Commerce avec l'accompagnement des partenaires techniques et financiers. Il s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'exportation de la viande rouge afin de faire le Mali un producteur et exportateur de la viande de la sous-région.

Les 4 composantes du programme de développement à l'exportation de la viande du Mali (PRODEVIM) sont : l'organisation des éleveurs du bétail, l'amélioration de la santé et de la production du bétail et des conditions de transformation du bétail en viande et sa commercialisation.

En 2020, l'effectif du Cheptel du Mali était estimé à 12 474 462 têtes de bovins, 20 142 677 têtes d'ovins, 27 810 553 têtes de caprins, 1 265 915 camélins. Ces chiffres placent le Mali au 1er rang dans l'espace UEMOA et au 2ème rang dans l'espace CEDEAO, après le Nigeria. Au regard de ces informations, le Mali dispose d'un potentiel de transformation du bétail en viande, et des sous-produits notamment les peaux et cuirs, du lait et autres sous-produits du bétail. Ce qui porte à croire que le potentiel nécessite une valorisation en vue d'une meilleure commercialisation à l'intérieur du pays, dans la sous-région et à travers le monde. En 2020, selon la même source, le sous-secteur de l'élevage contribue à lui seul pour environ 15% à la formation du PIB national et 41,5% du PIB du secteur primaire.

Adama Yoro Sidibé, le représentant du ministre de l'industrie et du commerce, indiquera que par son importance stratégique, l'élevage figure, en bonne place des actions prioritaires du Gouvernement. Et de rappeler que ce secteur demeure l'un des secteurs économiques pourvoyeurs d'emplois et de revenus dans les zones concernées. La filiale élevage fournit l'essentiel des revenus nécessaires aux dé-



penses de consommation alimentaire, de soins et d'habillement aux populations dont l'activité est concentrée sur le pastoralisme. « Au niveau national, l'élevage des animaux est pratiqué du nord au sud, quasiment dans toutes les zones géographiques du pays. Il contribue à 80% des revenus des populations des zones pastorales. Sur le plan de la commercialisation, selon les données de la DNPIA (Rapport annuel 2020), le flux monétaire engendré par les exportations du bétail se chiffre à 107, 489 milliards de FCFA et représente 21,19% du montant total des exportations du Mali. Les exportations, au niveau de la filière bétail viande restent dominées par l'exportation du bétail sur pied, des cuirs et peaux sur les marchés de la sous-région L'exportation de la viande rouge vers les pays limitrophes suscite encore peu d'engouement », a-t-il révélé.

Et de renchérir : « En 2019, le flux monétaire engendré par les exportations de viande toutes espèces confondues, s'est chiffré à 219 423 344 FCFA. Malheureusement, ces efforts se trouvent contrariés par des barrières non tarifaires érigées par ces marchés de consomma-

tion de la viande du Mali. Il est temps pour nous d'inverser la tendance du paradigme des exportations des produits maliens. J'insiste sur la réduction de la façon drastique de l'exportation du bétail sur pied, et de créer les conditions pour le développement de la production d'une viande saine. Pour ce faire, je lance un appel pressant au secteur privé pour leur engagement dans la construction des abattoirs et les infrastructures nécessaires au conditionnement et au transport de la viande », a-t-il plaidé.

Cette 3ème session du Comité de Pilotage de PRODEVIM permettra d'approuver la réalisation d'une étude de faisabilité pour la construction de quatre usines de viande dans quatre localités du Mali, à savoir : Mopti, Sikasso, Gao et le District de Bamako. En plus des projets de constructions de ces unités, une attention accrue sera apportée à celles déjà existantes. Il s'agit des Unités de transformation de Kayes (Laham Industrie), de Bamako (Abattoir frigorifique de Bamako et Sabalibougou) et de Mopti, et toutes autres infrastructures se trouvant dans les mêmes conditions.

■ Ibrahim SANOGO

Assiégé depuis des mois : Mondoro lance un S.O.S



Pendant qu'on parle de la montée en puissance des FAMA, le village de Mondoro serait encore à ce jour assiégé et mis sous embargo par les djihadistes qui écumant dans le fin-fond de notre pays, même si ces derniers temps ils sont en déroute face aux assauts de l'armée malienne. C'est justement pour cela que les ressortissants de Mondoro interpellent aujourd'hui les plus hautes autorités à travers un communiqué en date du 10 février dont voici la teneur.

« Depuis le 1er Octobre 2019, le village de Mondoro est coupé aussi bien des autres villages de la Commune que du reste du monde : des engins explosifs improvisés posés partout ; rien n'y sort et rien n'y entre. C'est un embargo total, une mise en quarantaine forcée. Les conséquences de cette situation sont marquées par une détérioration progressive de l'état sanitaire et nutritionnel de la population. Des cas de maladies dus très certainement à la malnutrition font peu à peu leur apparition dans le village. Les maladies de ce genre avaient durement éprouvé certains villages de la commune en Mars 2018 causant une cen-

taine de morts, majoritairement composée d'enfants, de femmes et de personnes âgées. Le village est littéralement assiégé et réduit à sa plus petite expression.

Toutes les entrées et sorties du village sont contrôlées par les groupes armés terroristes. Chaque jour a son lot de pertes en vies humaines. Tout le bétail est enlevé, les greniers sont vides. C'est la loi de la jungle. Il est superflu de noter, bien sûr qu'il n'y a pas de cultures, donc pas de récoltes. Depuis le début de la crise, le village est dans un état de pénurie de produits de première nécessité : mil, riz, sorgho, sel, sucre etc. Trop c'est trop !

Pour pallier momentanément ce manque de vivre, les habitants du village ont mobilisé des fonds qu'ils ont par la suite acheminés à Sevaré. Une cinquantaine de tonnes de produits de premières nécessités a été achetées avec cet argent et stockés dans un magasin à Sevaré. Sollicités pour l'acheminement de ces tonnages à Mondoro, les autorités en place n'ont toujours pas répondues (sic) à l'appelle (re-sic) alors que le village est au gouffre de la famine.

Une vingtaine de tonnage avait été préalablement acheminée par les FAMA, mais cette quantité loin de couvrir les besoins des habitants a été déjà consommée. En mi-janvier 2022, plus d'une centaine de femmes et d'enfants ont fui le village par crainte d'être frappé par la maladie, due certainement à la famine. Cette situation de détresse de Mondoro est bien connue des autorités auprès desquelles la population ne cesse de tirer la sonnette d'alarme.

A la limite, la population risque de nourrir le sentiment de ne plus appartenir à la communauté nationale. C'est pourquoi elle crie au secours du Gouvernement de la République et de toutes les bonnes volontés pour lui venir en aide afin de conjurer ces difficultés ».

Cette situation, très dure est certes pathétique. Mais selon les sources de Malikilé, des efforts importants sont en cours pour faire de cette dure réalité un triste souvenir.

■ Yama DIALLO

Caisse Nationale d'Assurance Maladie : Bientôt la Certification ISO

La Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM) a ouvert, à Maeva PALACE de Bamako, ce lundi 14 février 2022, un atelier consacré à la validation des procédures systèmes et des procédures opérationnelles du projet de mise en œuvre du système de management qualité (SMQ) de la CANAM et Assistance à la Certification ISO 9001 version 2015. Un projet ambitieux, lancé le 02 Mars

2020, qui a pour finalité, la satisfaction de l'assuré.

L'ouverture des travaux se s'est déroulée sous la présidence du Général de Brigade Boubacar Dembélé, Directeur Général de la CANAM. L'atelier, qui durera cinq jours, a pour objectif de valider les documents élaborés lors des différents travaux effectués. Il s'agit notamment du rapport de diagnostic stratégique, du rap-

port de plan de développement stratégique, du rapport Feuille de route, du rapport de sensibilisation du personnel, du rapport diagnostic Qualité et plan d'actions et du rapport cadrage système d'information.

Pour le Directeur général de la CANAM, la validation de ces documents est une étape importante pour l'obtention de la certification ISO 9001 version 2015 du système de management de la CANAM. C'est pourquoi exceptionnellement, des représentants des deux organismes gestionnaires délégués (INPS et CMSS) en charge de l'affiliation et de l'immatriculation, du recouvrement, du contrôle médical et de la liquidation participent à cet atelier.

Tout en remerciant ces deux structures ainsi que le Cabinet Afrique Compétences qui n'ont ménagé aucun effort pour la réussite de ce projet, le Directeur général a par ailleurs invité les participants à suivre avec assiduité et plus de rigueur cette étape indispensable pour la finalisation des documents. « Cet atelier nous donne l'occasion de porter nos critiques et suggestions sur les procédures qui seront présentées en vue de leur finalisation » a-t-il précisé avant d'ajouter que le but recherché est l'amélioration de l'organisation et le fonctionnement de la CANAM.

Déjà en septembre dernier, un atelier faisait le diagnostic des obstacles à lever dans ce sens. Les participants à cet atelier avaient planché sur : -l'approche et l'identification des risques ; -la restitution des risques, le découpage des procédures, la formation sur le système documentaire qualité, la rédaction des procédures, la présentation des fonctionnalités du logiciel et les canevas de reprise de données SMQ. Cet atelier avait été précédé, en juin 2021, par la mise en place des instances de gouvernance du projet, à savoir le Comité de pilotage et l'équipe projet.

Au cours de cette session, il avait été procédé à la formation sur l'approche processus, l'élaboration de la cartographie des processus et la description des processus. Et en juillet, lors d'un second atelier, les travaux ont porté, entre autres sur : la présentation et la validation du cadre organique de la CANAM, la validation du logigramme, la priorisation des objectifs, la formation sur l'approche risque. A la Direction Générale, aucun effort n'est ménagé pour la réalisation de ce projet phare de la CANAM.

■ Ibrahim SANOGO



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO

+223 93 34 98 73



Assises nationales de la refondation : Le rapport final remis au Président de la Transition

Le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, a reçu des mains du Président du Panel des Hautes personnalités, Zéini Moulaye, le vendredi 11 février 2022, le rapport final des Assises nationales de la refondation. L'occasion pour le chef d'État de revenir sur la nécessité de la tenue de ces assises.



Dans son discours introductif, M. Zéini Moulaye a rappelé qu'il existe un temps pour toute chose. Il a donc présenté le rapport final au Chef de l'État en faisant le bilan des activités avant de remercier les membres du Panel, de la Commission d'organisation ainsi que le Président de la Transition pour leur forte implication. Selon le Président du Panel des Hautes personnalités, après le bilan, les remerciements et les hommages, c'est le temps de l'action, c'est-à-dire de la mise en œuvre des recommandations issues de ce processus.

Pour sa part, le Président de la Transition a exprimé toute sa joie, après avoir reçu ce rapport et ses Annexes. Le Président GOÏTA a signalé que la réussite de ce processus des ANR est la preuve de la grande maturité du peuple malien qui a su transcender ses divergences pour l'intérêt supérieur du pays. Il a alors rappelé le contexte d'organisation de ces Assises. Selon ses précisions, elles sont parties de la

nécessité pressante d'asseoir de logiciels de gouvernance plus performants et efficaces. Il a aussi rappelé les contextes de la tenue de ces assises. « Ce grand forum inclusif et participatif avait été voulu par notre peuple pour se donner une orientation claire en vue des réformes nécessaires à la refondation de notre État », a-t-il déclaré avant d'ajouter : « Il est important de rappeler que les Assises nationales de la refondation avaient été rendues indispensables en raison de la faillite de la gouvernance et notre pays s'est finalement trouvé dans une situation politique et sécuritaire extrêmement critique ».

A en croire le Président de la Transition, il était apparu clairement que c'est le logiciel même du système de gouvernance de l'État qu'il fallait changer. Et cela, à travers des réformes politiques et institutionnelles importantes. « Nous n'avons jamais cessé d'expliquer la complexité de la situation actuelle de notre pays plongé dans une crise profonde dont les

causes de diverses natures s'entremêlent. Malheureusement, les prises de position de certains de nos partenaires et les sanctions imposées par la CEDEAO montrent que le peuple malien n'est pas compris dans sa volonté d'un ordre sociopolitique à même d'assurer sa sécurité et son développement », a laissé entendre le Colonel Assimi Goïta, qui a promis que les autorités de la Transition sont engagées conformément à la volonté majoritairement exprimée par notre peuple à créer des conditions de réformes indispensables pour permettre la mise en place d'institutions légitimes et crédibles. « Pour la conduite de ce processus, un cadre institutionnel sera mis en place à travers un comité national de suivi-évaluation pour la mise en œuvre des recommandations des Assises nationales de la refondation », a-t-il affirmé.

B. Guindo
Source : LE PAYS

Non-reconnaissance des autorités de la Transition à partir du 25 mars : Yelema en désaccord avec le cadre d'échange

« Le parti Yelema n'est pas d'accord avec le cadre sur la mesure qui consiste à ne pas reconnaître les autorités de la Transition à partir du 25 mars. Nous ne sommes pas dans cette dynamique... ». C'est l'information qui nous a été confiée par un haut cadre du bureau exécutif national du parti « Le changement » dirigé par Dr Youssouf Diawara. Le communiqué officiel attendu dans les prochains jours.

Le cadre d'échange pour une Transition réussie, composé de plusieurs partis et groupements politiques, a décidé de ne pas reconnaître les autorités actuelles à partir du 25 mars 2022. L'annonce a été faite au sortir d'un séminaire de travail, la semaine dernière. Cette position déjà dénoncée par bon nombre de Maliens risquerait, comme ce fut le cas lors des assises nationales de la refondation avec l'Adema, de fragiliser le mouvement. Pourquoi ? Elle ne fait pas l'unanimité au sein du mouvement. Certains partis politiques membres refusent cette aventure incertaine. C'est le cas du parti Yelema de l'ancien Premier ministre Moussa Mara, actuellement dirigé par Dr Youssouf Diawara.

En effet, Yelema n'est pas d'accord avec la mesure du cadre qui consiste à ne pas reconnaître les autorités en place à partir du 25 mars prochain. « Yelema n'est pas d'accord avec la mesure qui consiste à la non-reconnaissance des autorités en place à partir du 25 mars 2022. Nous ne sommes pas dans cette dynamique. Nous sommes dans la dynamique de la construction », nous a confié un haut responsable au sein du parti. Selon ce dernier, cette position du parti du changement sera officielle dans les jours qui suivront. « Nous allons nous réunir dans les jours à venir et le parti va donner sa position sur toutes ces questions », a confié à notre rédaction ce cadre de Yelema. La déclaration attribuée à Mara et la position

du parti

Par ailleurs, une information sur le même sujet attribuée à Moussa Mara a circulé sur les réseaux sociaux dans la matinée d'hier. « Malgré que l'initiative de la mise en place du Cadre des partis politiques pour la réussite de la transition soit de Yelema, la déclaration faite par le Cadre, le jeudi 10 février, de ne pas reconnaître les autorités de la transition à partir du 25 mars 2022, n'est pas une bonne option pour parti Yelema. Il demeure une réalité que la transition va prendre une deuxième phase. Alors Yelema se réunira dans les prochains jours pour voir clairement comment accompagner d'avantage, les autorités de la transition pour une réussite conformément à la charte pour le grand bonheur du peuple malien ». Telle est la déclaration attribuée à Moussa Mara, l'ancien président du parti. Même si notre source précise que Mara n'a pas fait une déclaration officielle sur la question, le contenu de la déclaration rime bien avec la position de Yelema sur la question de non-reconnaissance des autorités en place par le cadre d'échange. En tout cas, selon notre interlocuteur, cette position de Yelema sera officielle dans les jours qui suivront.

Il faut rappeler que c'est la non-participation aux Assises nationales de la refondation qui a fragilisé les relations entre le cadre d'échange des partis politiques pour une Transition réussie et l'Adema.

Boureima Guindo
Source : LE PAYS



Festival AG'NA : La 3ème édition se tiendra du 22 au 26 février 2022 à Koulikoro

La troisième édition du Festival AG'NA est prévue du 22 au 26 février 2022 à Koulikoro (2ème région administrative du Mali) sur le thème : « patrimoine et innovation ». L'information a été donnée, le samedi 12 février 2022, par les organisateurs dudit festival lors d'une conférence de presse tenue à l'Espace Walaha à Magnambougou (Bamako). Selon les conférenciers, le festival AG'NA sera agrémenté par des concerts, des animations folkloriques, des caravanes de projection de films, des séances de contes, des conférences etc. L'objectif principal de AG'NA est de contribuer à l'économie créative au Mali à travers la culture et les arts numériques.

Cette conférence de presse était animée par Fousseyni Diakité, Président du groupe Walaha, directeur du festival Ciné à Dos, Mani Ansar, directeur du festival au désert, Mme Zeïnab Sidibé du groupe Walaha, Aboubacar Gakou Touré, président de la fédération nationale du cinéma et de l'audio-visuel, Ehmat et par Boutout Sall, en présence d'autres personnalités. Selon les conférenciers, le festival AG'NA est né du partenariat entre le Groupe Walaha et Essakane Production, avec l'idée de créer un festival hybride Musique/Cinéma. « L'idée est d'apporter le maximum du désert (nomades, tentes, musiques, danses, artisanat, jeux ... comme à Tombouctou), sur le sable de Koulikoro autour

d'une scène moderne créant une vraie rencontre culturelle entre le Nord et le Sud du Mali, ouverte au reste du monde pour ceux qui peuvent pour le moment y participer. Dès la première édition, en plus des projections et compétitions cinématographiques, nous avons installé sur le sable du fleuve Niger une scène moderne pour les grands concerts, entourée de tentes nomades pour les expositions, les rencontres, les restaurants, les concerts traditionnels, les campings...etc. Tout cela pour accueillir plus de 7000 participants directs (et plus de 50 000 internautes qui ont accédé en ligne) venus de tout le Mali particulièrement des régions du nord et aussi du camp de réfugiés maliens de Mberra (Mauritanie) dont des

artistes, des artisans, des conférenciers, des restaurateurs... etc », révèle la note de presse sur l'événement. Selon le conférencier Fousseyni Diakité, l'objectif principal de AG'NA est de contribuer à l'économie créative au Mali à travers la culture et les arts numériques. Il s'agit, dit-il, de développer un événement grand public où convergent le cinéma et les arts vivants autour des questions de développement durable. Selon lui, le thème central du festival porte sur « Patrimoine et innovation ». Quant à Zeïnab Sidibé du groupe Walaha, elle a fait savoir que la 3ème édition du Festival AG'NA se tiendra du 22 au 26 février 2022 à Koulikoro. Avant de signaler que le festival sera agrémenté par des concerts, des animations folkloriques, des caravanes de projection de films, des séances de contes, des activités de danse, des master-class, des campings, des conférences etc. A l'en croire, plusieurs artistes seront présents au festival dont Salif Keïta, Iba One, Kader Tarhanin, M'Bouillé Koïté, Master Soumy, Thialé Arby, Baba Sallah, Fousco et Djénéba, Faiza, Imarhane de Tombouctou, Tatouma, Warda de la Mauritanie, Doudou, Cheick 5 Taman, Niaga Sacko, Babsy, Artistes de Koulikoro. Mani Ansar a fait savoir qu'il y aura aussi des fêtes traditionnelles. Pour sa part, Aboubacar Gakou Touré a indiqué que 53 films (courts et long-métrage) seront projetés durant le festival. Selon les organisateurs, le festival est gratuit sauf le bloc où il y a des chaises qui sera payant. Répondant aux questions des journalistes, les conférenciers ont précisé que des dispositions sanitaires et sécuritaires sont prises pour la bonne tenue du festival. A les en croire, des prix seront décernés aux meilleurs films lors de l'événement.

Aguibou Sogodogo
Source : Le Républicain



À Hong Kong : La stratégie «zéro Covid» à l'épreuve d'Omicron

Le gouvernement hongkongais maintient sa politique nommée « zéro Covid dynamique » qui avait, jusqu'à récemment, permis d'arrêter le virus aux frontières au prix d'un isolement sans précédent. Mais depuis que le variant Omicron a réussi à pénétrer dans la région administrative spéciale, les services publics sont dépassés.

Les hôpitaux de Hong Kong ont atteint leur taux d'occupation maximal depuis lundi 14 février et près de 10 000 personnes sont en attente d'être prises en charge. Mardi matin la cheffe de l'exécutif, Carrie Lam a annoncé que Hong Kong s'était procuré 100 millions de tests rapides antigéniques qui devraient être distribués dès ce mardi en priorité aux personnes âgées, très peu vaccinées. Deux immeubles neufs de logements sociaux, offrant 3 000 appartements, ainsi que 10 000 chambres d'hôtel vont par ailleurs être mobi-

lisés pour isoler les personnes contaminées mais avec de faibles symptômes.

Les écoles vont rester closes, les restaurants doivent toujours fermer à 18h et les rassemblements publics de plus de deux personnes sont interdits dans la rue, sous peine d'amende de 550 euros. Certains commerces « non essentiels » sont aussi fermés. En raison de la contamination ou de l'envoi en quarantaine de nombreux camionneurs chargés de l'acheminement de produits alimentaires frais en provenance du sud de la Chine, les étals de

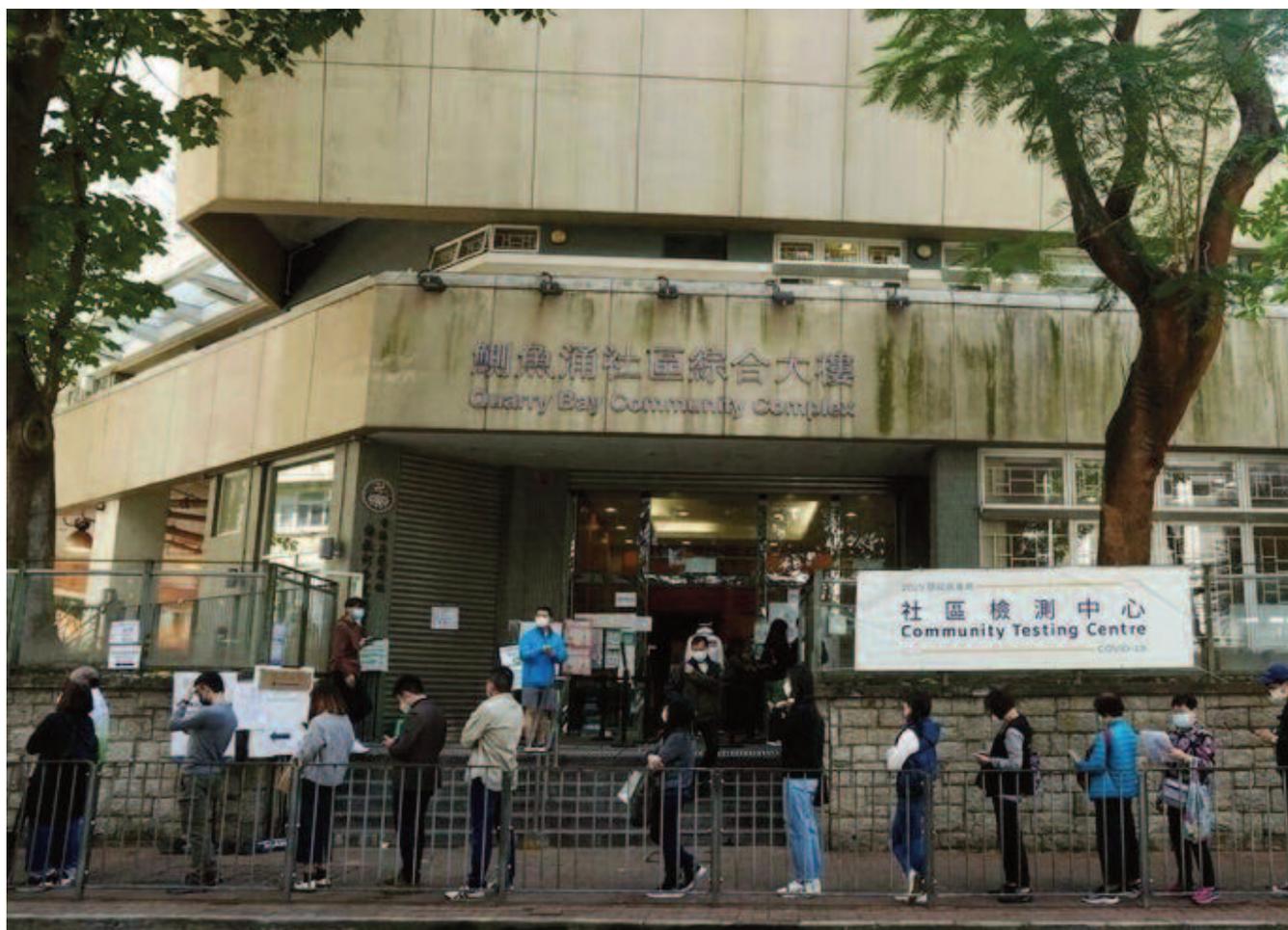
légumes et de certaines viandes sont de plus en plus vides.

Un isolement massif inefficace face à Omicron ?

La politique « zéro Covid dynamique » prônée par Hong Kong, dans la ligne chinoise, consiste à tenter d'isoler chaque foyer d'infection, en hospitalisant tous les cas positifs et en isolant notamment la totalité d'un immeuble dès qu'un cas y est repéré. Mais depuis que le variant Omicron, hautement contagieux, a réussi à s'infiltrer dans tous les districts du territoire, cette stratégie montre ses limites. « Il est hors de question de baisser les bras » a pourtant déclaré Carrie Lam.

Alors que l'épidémie n'avait causé la mort que de 213 personnes en deux ans, huit nouveaux patients sont morts en une semaine, sept personnes de plus de 70 ans et un petit garçon de 4 ans. La plupart des experts estiment que Hong Kong n'en est qu'au début de cette cinquième vague.

Source : RFI



Tchad : La marche pour la dignité et la justice empêchée par la police

Au Tchad, la marche silencieuse pour la dignité et la justice organisée ce mardi suite à la mort de 13 personnes à Sandana, dans le sud du pays, a été empêchée par la police.



La police a occupé tôt ce mardi matin l'espace Fest'afrika où devaient se retrouver les marcheurs pour la dignité et la justice. Les ressortissants des provinces du Moyen-Chari et du Mandoul ont appelé à cette marche, qui devait se dérouler sur à peu près un kilomètre, pour exprimer leur indignation après le massacre par des éleveurs de paysans à Sandana après la mort accidentelle d'un éleveur.

Les marcheurs parmi lesquelles d'éminentes personnalités comme l'archevêque de Ndjamenas, Monseigneur Edmond Djitangar ou encore l'ancien chef de file de l'opposition Romadoumngar Nialbé Felix ont été gazés par la police.

Ce mardi matin, le quartier Moursal dans le 6^e arrondissement de la capitale suffoque sous l'effet des grenades lacrymogènes. Plusieurs centaines de marcheurs ont répondu à l'appel et se sont retrouvés face aux forces de l'ordre.

Trois jours de recueillement

Lundi matin déjà, de premières manifestations ont eu lieu et l'espace vert du centre-ville de Sarh, la capitale du Moyen-Chari a été pris d'assaut par des centaines de personnes. Ils répondaient à l'appel des chefs traditionnels de la province qui ont décrété trois jours de recueillement en la mémoire des victimes de Sandana.

À l'ombre des grands arbres verdoyant, des

centaines d'habitants du Moyen-Chari se sont succédés pour dénoncer l'incurie de l'État face à l'injustice qu'ils disent subir. Pendant ce temps, une partie du marché de Sarh a été fermée. La grande majorité des établissements scolaires aussi.

Selon des sources locales, malgré les arrestations de certains auteurs présumés du massacre de Sandana, la colère reste vive et plusieurs agglomérations du Moyen-Chari et du Mandoul entendent rejoindre les manifestations de colère. Le déplacement d'une délégation ministérielle sur place n'a pas non plus permis d'apaiser les tensions.

Source : RFI



Coupe du monde féminine de basket-ball : Le Mali reste à quai



Ça ne sera pas le Mali, mais plutôt le Nigeria qui portera le drapeau de l'Afrique à la Coupe du monde féminine de Basketball 2022 à Sydney. Les deux pays s'affrontaient lundi pour le dernier billet disponible dans le groupe B à Belgrade. Battu par la France (66-77) et la Chine (64-84), le Mali devait battre le Nigeria par 7 points d'écart pour se qualifier. Malheureusement, les Aigles Dames se sont encore inclinées 69-73 devant les Nigériennes, leurs rivales du continent. Les Maliennes avaient pourtant bien débuté la rencontre, en remportant le premier quart temps (22-20). Les Aigles ont lâché prise au deuxième quart temps et n'ont inscrit que 13 points contre 22 pour les Nigériennes. Score à la mi-temps : 42-35 pour le Nigeria. Le Mali affichait manifestement des difficultés avec une maladresse criante des joueuses sous le cerceau. Conséquence : en 10 minutes du troisième quart temps, elles n'inscrivent que 9 points contre 22 pour l'équipe adverse. C'est au quatrième et dernier quart temps que les Maliennes vont se réveiller. Avec 20 points de retard, Sika Koné et ses partenaires mettent la pression mais ne parviennent pas à renverser la vapeur malgré leurs 25 points inscrits lors du quatrième quart temps. Le Nigeria a réussi à s'accrocher et à sceller des apparitions consécutives à la Coupe du monde féminine.

Ousmane CAMARA
Source: Le Témoin



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les influx de Mars en Capricorne vous inciteront à faire des efforts pour terminer un travail dans les temps. Vous aurez en effet des délais à respecter. Devant un conflit avec un supérieur, vous le champion du sprint, vous laisserez du temps au temps.

Vous serez dans l'incertitude quant à une rentrée d'argent que vous attendrez et qui tardera à venir. Vous devrez également surveiller vos dépenses, car vous ne ferez pas attention et vous risquerez de dépasser les limites imposées par votre banquier.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Changer de service est votre priorité ! Vous tenez à avoir une ambiance agréable. Il n'y a pas d'entente avec des collègues. Le manque de coopération cause votre gêne. Les démarches peuvent être plus longues que prévu ! Il faut encore être patient.

Il faut faire des efforts pour ne pas liquider votre salaire. Sitôt entré, sitôt parti ! Vous craignez de manquer d'argent avant la fin du mois. Le véhicule ou des appareils ménagers peuvent tomber en panne. De la contrariété vous accompagne jusqu'au soir.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Si, dans le cadre de votre activité, on vous demande de mettre en oeuvre des méthodes innovantes, vous aurez la présence d'esprit de faire valider votre travail ou toute décision importante le concernant. Vous penserez à vous protéger le plus possible.

Le Soleil en personne mettra aujourd'hui le focus sur votre budget : capacité d'épargne, dépenses revues en fonction de vos moyens, etc. Vous allez pratiquement soumettre vos finances à un véritable audit ! En ce début d'année, il sera nécessaire...



Cancer (21 juin - 21 juillet)

On dit de vous, cher natif, que vous êtes un bon élément, ça en dit long sur vos qualités professionnelles. Les bruits de couloir vous les entendez, mais vous ne vous relâchez pas, bien au contraire, ce challenge est encore plus motivant. Les planètes se chargent de superviser vos comptes en banque. Vous trouvez des solutions très efficaces pour redresser la barre. Aujourd'hui, cher natif, vous pouvez enfin souffler. Grâce à un vieux placement, votre argent fait des petits.



Lion (22 juillet - 23 août)

Aux commandes dans votre secteur VI, Mars, Jupiter, Saturne et Pluton stimuleront votre ambition, mais vous soumettront aussi à une forte pression. Surplus de travail à la dernière minute, dossiers à boucler, tout devra être fait dans l'urgence.

Mercure rétrograde pourrait être le messager de mauvaises surprises. Vos aides seront réduites ou vous aurez un surplus de dépenses que vous n'aviez pas prévues. Mieux vaudra prendre les devants en trouvant un plan B pour vous en sortir au mieux.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Restez superficiel, il n'y a pas grand-chose à espérer de vos collègues. Ils se battent aussi pour leur place. Au sein de votre service, c'est le désordre. Chacun veut postuler. Le découragement peut être général. L'envie de démissionner vous tente.

Faites attention à vos frais. Pour l'heure, les charges continuent de vous écraser. Les revenus couvrent juste les frais. Des sorties d'argent sont inattendues. La réparation d'un véhicule peut faire partie des embûches ! Un peu de patience avant de vous faire plaisir !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Côté professionnel, vous serez tout prêt du but, mais une situation conflictuelle menacera de balayer vos espoirs. Vous ferez l'erreur de penser que tout peut se résoudre en un claquement de doigts, surtout s'il s'agit en l'occurrence des vôtres...

Jeter l'argent par les fenêtres ? Aujourd'hui, vous le ferez même par les toits... À cause de la présence de Vénus, vous aurez tendance à multiplier les impairs. Comme cette planète sera dépensière, les nuages s'amoncelleront au-dessus de votre trésorerie.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Un collègue de travail vous aide à finaliser un projet, vous appréciez et pourtant, il y a quelque chose qui vous dérange. Sur des détails, vous n'êtes pas du même avis que lui. Vous taire ou pas, vous avez les fesses entre deux chaises.

Prenez garde, vous devez absolument éviter les faux-pas, car cela entraîne des difficultés, mais aussi de mauvaises surprises. Ne vous laissez pas influencer sur la façon de gérer votre argent. Prenez vos décisions. Pesez le pour et le contre.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Même si votre travail vous mènera parfois la vie dure, vous tiendrez bon. Vous développerez assez de combativité pour aborder les situations compliquées en confiance, en voyant le verre à moitié plein. Vous parviendrez à vous organiser différemment.

Votre domaine financier sera visé par de nombreuses planètes aux répercussions bien différentes. Avec des incitations à la dépense, surveillez vos comptes de près. Vous aurez aussi des rentrées d'argent. Il vous restera à trouver le juste équilibre.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Des démarches sont amorcées. Elles donnent l'occasion de faire le point sur votre carrière. Un changement dans un nouveau service est souhaité. Vous pourriez accéder à cette demande, avec une aide. Un chef bienveillant peut appuyer votre requête !

Vous faites de votre mieux pour limiter les frais ! Mais ils restent élevés. Votre train de vie peut causer des frais supplémentaires. Ils ne tombent pas du tout au bon moment ! Votre véhicule ou un appareil ménager pourrait exiger une réparation.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Passionné dès qu'il s'agit de faire progresser votre expérience professionnelle, ami Verseau, vous ne lésinerez pas sur les moyens déployés pour entrer dans le monde de la nouveauté, notamment ceux qui touchent l'espace et la recherche !

Vis-à-vis de vos sous, vous agirez avec sagacité au lieu de foncer tête baissée. Aujourd'hui, vous aurez l'âme d'un bâtisseur. C'est pourquoi vous souhaitez investir votre argent au lieu d'acheter un objet luxueux ou d'un prix conséquent...



Poisson (19 février - 21 mars)

De larges perspectives vous emmènent vers vos objectifs professionnels, autant vous dire, que les chances de réussite sont bien présentes aujourd'hui. Votre détermination est dopée, votre motivation est grande. C'est une journée très positive.

Aujourd'hui, cher Poissons, vous pouvez tenter votre chance au jeu. Effectivement, tout est possible ! La tendance financière du jour est favorable. Les planètes protègent de très près vos finances. Une bonne nouvelle en appelle une autre.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23